Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 20 juin 2024

PUBLIE LE: 0 4 1011, 2024

Délibération n°240620-8 : Décision budgétaire modificative n°1

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 JUIN 2024

PRESENTS

AIGREMONTEmma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRECHAMBOURCYMyriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

MAREIL-MARLY

Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

MAREIL-MARLY

AIGREMONT Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE

Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Sabine DELEGUEE TITULAIR

LE VESINET Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE

Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes		7
QUORUM	1	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>		
<u>Délégués comptant pour le vote</u>		7 pour le compte administratif (1 abstention) 8 pour les autres délibérations (1 abstention)

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

OBJET: DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR: Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une Piscine ;

VU la délibération n°240402-2 en date du 2 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 afin de faire face à des besoins nouveaux d'ici la fin de l'année, non prévus au budget primitif, et à des ajustements entre chapitre ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention),

DECIDE d'adopter la décision budgétaire modificative n°1 dont le détail figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	BP 2024	DM n°1	TOTAL
	Section de foncti	onnement	
Dépenses	5 506 314.67 €	- €	5 506 314.67 €
Recettes	5 506 314.67 €	- €	5 506 314.67 €
	Section d'investi	ssement	
Dépenses	2 025 800.18 €	902 000.00 €	2 927 800.18 €
Recettes	2 025 800.18 €	902 000.00 €	2 927 800.18 €

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

0 4 JUIL 2024

Transmis en préfecture et affiché le

0 4 JUIL, 2024

Emma SADOUN

Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal



DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4

Comité du jeudi 20 juin 2024 à 8h30

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
AIGREMONT	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	Balon .
AIGREPIONI	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
CHAMBOURCY	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	CALLETTO
CHAMBOURCY	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	Chifeer
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	
LE PECQ	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
LE PECQ	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Laure HERBERT	DELEGUEE SUPPLEANTE	Abstraction
	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
LE VESINET	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
LE VESINEI	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	Gunal
MAREIL-MARLY	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
MAKEIL-MAKLY	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	Jan
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odette ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
MARLY-LE-ROI	Gaelle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	



DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du jeudi 20 juin 2024 à 8 h 3 o

	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	andport
CATNE CERMANN EN LAVE	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	I AV
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500 habitants et plus : DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25780134000015

POSTE COMPTABLE: SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: PISCINE (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

I - Informations générales	Date de réception préfecture : 04/07/2024
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AF votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
•	15
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement D1 - Balance générale - Dépenses	
	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées		Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions		Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées		Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers		Sans Objet
B6 - Prêts		Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés		Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus		Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis		Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail		Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat		Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés		Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus		Sans Objet
B8 - Subventions versées		Sans Objet
B9 - Etat du personnel		Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement		Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés		Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Sans Objet
C - Annexes budgétaires		
C1.1 - Equilibre budgétaire		Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses		Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes		Sans Objet
D - Autres éléments d'information		
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget		Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation		Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux		Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		Sans Objet
V - Arrêté et signatures		

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 41

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

 $Conformément \ {\tt \`a} \ {\tt l'instruction} \ {\tt budg\'etaire} \ {\tt et} \ {\tt comptable}, \ {\tt il} \ {\tt convient} \ {\tt de} \ {\tt mentionner} \ {\tt que}:$

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

	Accusé de réception en préfecture
I – INFORMATIONS GENERALES	Date de réferansmission : 04/07/2024
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	106304

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	Accusé de réception en préfecture
I – INFORMATIONS GENERALES	Date de télétransmissipn : 04/07/2024
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5%
 - Investissement: 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	Accusé de réception en préfecture
	Date de tégetier préfective (A/07/2024
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	1	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR D	ERENS S mission: 04/07/202	²⁴ C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL		0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	Accusé de réception en préfecture	
<u>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR R</u>	Page Be 16 Fee Smission : 04/07/202	4 C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II — PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

UNE D'ENSEMBLE

Accusé de réception en préfecture

UNE 25/1801/3540-22/2407/4-2402/4-8-DE

Date de télétransmission | 04/07/2024

Date de réception préfecture

ON 25/1801/3540-22/2407/4-2402/4-8-DE

Date de réception préfecture

A

R		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	902 000,00	902 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
-	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	902 000,00	902 000,00
		R.	
8		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (2)	0.00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	902 000,00	902 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁵⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	Accusé de réception en préfecture
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 04/07/2024
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	Accusé de réception en préfecture
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 04/07/2024
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Numéro Libellé		Chapitre(s)	Montant
			1
TOTAL			0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II — PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accusé de réception en préfecture 070-257001940-20240704-2400/20-0-DE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET — SECTION D'INVESTISSE MEN Bétransmission : 04/07/2024 C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	D'INVESTISSE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00			
	204) (y compris opérations) (4)								
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	152 226,31	0,00	2 000,00	2 000,00	154 226,31			
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	affectation (y compris opérations) (4) (5)								
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	262 943,56	0,00	900 000,00	900 000,00	1 162 943,56			
Total de	es dépenses d'équipement	442 169,87	0,00	902 000,00	902 000,00	1 344 169,87			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	816 100,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00			
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total de	es dépenses financières	816 100,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 258 269,87	0,00	902 000,00	902 000,00	2 160 269,87			
		. 200 200,01	5,50	502 600,00	00_000,00	_ 100 200,01			
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (8)	6 432,36		0,00	0,00	6 432,36			
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	6 432,36		0,00	0,00	6 432,36			
	TOTAL	1 264 702,23	0,00	902 000,00	902 000,00	2 166 702,23			
						+			
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	761 097,95			
_		·				=			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 927 800,18

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II — PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accuse de reception en prefecture 078-257801340-20240704-240420-8-DE | Date de ideit ansmission - 04401/2024 | Date de ideit ansmission - 04401/2024 | Date de ideit ansmission - 04401/2024 | C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	11 472,00	0,00	0,00	0,00	11 472,00
Total d	es recettes d'équipement	11 472,00	0,00	900 000,00	900 000,00	911 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	0,00	0,00	110 157,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	866 070,82	0,00	0,00	0,00	866 070,82
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	976 227,82	0,00	0,00	0,00	976 227,82
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	987 699,82	0,00	900 000,00	900 000,00	1 887 699,82

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	1 038 100,36	2 000,00	2 000,00	1 040 100,36
041	Opérations patrimoniales (10)	6 432,36	0,00	0,00	6 432,36
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	90 361,00	0,00	0,00	90 361,00
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	941 307,00	2 000,00	2 000,00	943 307,00

TOTAL	2 025 800,18	0,00	902 000,00	902 000,00	2 927 800,18

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 927 800,18

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 033 668,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁹⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽¹⁰⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹²⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accusé de réception en préfecture	<u> </u>	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMEN 4 de télétransmission : 04/07/20	4 C2	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
011	Charges à caractère général (4)	1 664 688,56	0,00	-3 000,00	-3 000,00	1 661 688,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 455 900,00	0,00	0,00	0,00	2 455 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	65 910,00	0,00	0,00	0,00	65 910,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	4 186 498,56	0,00	-3 000,00	-3 000,00	4 183 498,56
66	Charges financières	174 970,00	0,00	1 000,00	1 000,00	175 970,00
67	Charges spécifiques (4)	23 178,11	0,00	0,00	0,00	23 178,11
68	Dotations aux provisions,	90 000,00		0,00	0,00	90 000,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es dépenses réelles de	4 474 646,67	0,00	-2 000,00	-2 000,00	4 472 646,67
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (5)	941 307,00		2 000,00	2 000,00	943 307,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	90 361,00		0,00	0,00	90 361,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre de onnement	1 031 668,00		2 000,00	2 000,00	1 033 668,00
TOTICAL	micincin	<u> </u>			<u> </u>	
TOTAL 5 506 314,67 0,00 0,00 0,00					5 506 314,67	
					+	
			D	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00
					•	=
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	5 506 314,67

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture

II — PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Date de télétransmission : 04/07/20. Date de réception préfecture : 04/07	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	36 735,00	0,00	0,00	0,00	36 735,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	2 645 818,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	2 428 822,98
74	Dotations et participations (4)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	4 407,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	64 900,00	0,00	0,00	0,00	64 900,00
Total d	es recettes de gestion courante	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	5 180 683,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	5 180 683,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	5 180 683,48
						+
			R	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	325 631,19
					-	=

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 033 668,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

5 506 314,67

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES

Accusé de réception en pléfecture 678-257861340-2024070-240620-8-B. Date de télétransmission :04/07/2024 D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	900 000,00	0,00	900 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	902 000,00	0,00	902 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 902 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-3 000,00		-3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 000,00	2 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	-2 000,00	2 000,00	0,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0.00
TOTAL DEG DET ENGLO DE TONOTIONNEMENT COMIGELEC	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autpnomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		_{DE}
BALANCE GENERALE – RECETTES	Date de télétransmission : 04/07/202	

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	900 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	900 000,00	2 000,00	902 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	902 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240704-240620-8-DE
Date de télétransmission 04/07/2024

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

				DEFENSE					
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				budgétaire (3)		II	cadre d'une AP		III = I + II
	TOTAL	1 264 702,23	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152 226,31	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	262 943,56	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	442 169,87	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	816 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	1 258 269,87	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	6 432,36			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	6 432,36			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	902 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE

Date de télétransmission 04/07/2024

Date de réception préfecture : 04/07/2011

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL
						(RAR N-1 + Vote)
			I		II II	III = I + II
	TOTAL	1 159 729,36	0,00	902 000,00	902 000,00	902 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement (hors					
	138)					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
	assimilées (hors 16449,					
	165, 166 et 1688 non					
	budgétaire)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.4	versées (10)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	corporelles Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cours (sauf 2324)					
	des recettes	11 472,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
	uipement					
10	Dotations, fonds divers et	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	réserves (sauf 1068)					
138	Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	non transf.					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées (16449, 165 et					
	166)					
18	Cpte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (BA,régie)					
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées					
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières					
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'immobilisations					
Total	des recettes financières	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre Budget de l'exercice (1) RAR N-1 (2) Propositions nouvelles		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée078-2578 Date de t Date de r	01340-20240704-2 470349 -DE eletransmission: 04/07/2024 sception pre(BCAR : N 4/107/2 1/xate)		
			I			III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles	121 629,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900,000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	941 307,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	90 361,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 432,36		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre	1 038 100,36		2 000,00	2 000,00	2 000,00

0,00	R001 Solde d'execution positif reporte ou anticipe (8)
0,00	Affectation au compte 1068 (9)
902 000,00	Total des recettes d'investissement cumulées

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽⁹⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	Accusé de réception en préfecture
III – VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 04/07/202
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 264 702,23	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 2051	Frais d'études Concessions, droits similaires	27 000,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152 226,31	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21351 21538 2158	Bâtiments publics Autres réseaux Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 920,00 4 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 21848	Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers	43 702,04 20 187,65	0,00 0,00		2 000,00 0,00	2 000,00 0,00	0,00 0,00	2 000,00 0,00	2 000,00 0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	82 416,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	262 943,56	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
2313 238	Constructions Avances commandes immo corporelles	256 511,20 6 432,36	0,00 0,00		900 000,00	900 000,00	0,00 0,00	900 000,00	900 000,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	442 169,87	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		18P5/39P1/19/19/19/19/19/19/29 ate de tejetransmission: 04. ate d Greditargeries ure hors AP	
			1	séance budgétaire (4)		II	d'une AP		III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	s dépenses financières	816 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	s dépenses réelles	1 258 269,87	0,00	0,00	902 000,00	902 000,00	0,00	902 000,00	902 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 432,36			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	6 432,36			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	6 432,36			0,00	0,00		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D	'EQUIPENT : 04/07/2024	A2.1
	Date de reception prefecture : 04/07/20	24

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfec	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU	Pate M El Nansmission : 04/	07/2024 A2.2
	Date de reception prefecture :	04/07/2024

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI	PEMENITransmissio	1:04/07/202 A2.3
	Date de reception prete	cture : 04/07/2024

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture

OFFICIAL PAR ARTICLE

| Accusé de réception en préfecture | 078-257801340-20240704-2400520-8-DE | Date de télétransmission | 04/07/2024 | Date de télétransmission | 04/07/2024 | Date de réception préfecture : 04/07/2024 | Date de réception : 04/07/2024 | Date de réception préfecture : 04/07/2024 | Date de réception préfecture : 04/07

	Chap. / art. (1)		RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	1 159 729,36	0,00	902 000,00	902 000,00	902 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	900 000,00	900,000,00	900,000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'équipement	11 472,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes financières	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	121 629,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	941 307,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	90 361,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 380,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 321,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 400,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 900,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	19 850,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 410,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	40 100,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 432,36		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 432,36		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	1 038 100,36		2 000,00	2 000,00	2 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

III – VOTE DU BUDGET

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20244704-240620-8-0Date de télétransmission : 04/07/2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES- AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

В

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses	Pour information, dépenses	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	vote)
			1	budgétaire (3)		II	cadre d'une AE	gerees nors AL	III = I + II
	TOTAL	5 506 314,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	1 664 688,56	0,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 455 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	65 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	4 186 498,56	0,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
66	Charges financières	174 970,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	23 178,11	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	288 148,11	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Total des	s dépenses réelles	4 474 646,67	0,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	941 307,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	90 361,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	1 031 668,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	0,00
---	------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	36 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	64 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes de gestion des services	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulees

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	Accusé de réception en préfecture
III – VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 04/07/202
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			_	séance			dans le cadre	hors AE	
 			ı	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
 	TOTAL	5 506 314,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	1 664 688,56	0,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
60611	Eau et assainissement	160 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	790 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	27 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	81 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	143 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	12 140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	75 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	24 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour 078	usé de réception en préfec -2578013 79 ஒழு 40704-240 e de télétransmission : 04/0	0620-8-D ΕΩΤΔΙ
(1)	Libelie	l'exercice (2)	Walt IT (0)	l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information Dat	e de télétransmission : 04/0 e de រុំកេស្តាកា ឧថេ៍ក្ ពេre :	07/2024 04/07 /2024 N-1 +
(.,		1 0x010100 (2)		les AE lors de la	nouvonoo	1 40001115100	Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	10.0,
			1	budgétaire (4)		II	d'une AE	11010712	III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	30,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	75 848,56	0,00		-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 455 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	46 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	28 520,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 110,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 425,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 260,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	424 695,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	22 375,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	12 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	234 120,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	693 135,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	33 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	257 710,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	27 950,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	365 155,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 980,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	65 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

								usé de réception en préfet	iure
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour 078	-2578013 49 60240704-24 e de télétransmission : 04/ e de létransmission : 04/	620-8-D FOTAL 17/2024
(1)		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée			
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			1	séance			dans le cadre	hors AE	
05404	December 1919	0.000.00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	budgétaire (4)	0.00	II	d'une AE	0.00	= +
65181	Primes, dots	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	28 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 310,00	0,00		0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0000	d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	4 186 498,56	0,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
66	Charges financières	174 970,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	175 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-890,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
00.0	dépôts		5,55			,			
6688	Autres	360,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	23 178,11	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	23 178,11	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	financiers								
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	288 148,11	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Total des d	lépenses réelles	4 474 646,67	0,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
023	Virement à la section	941 307,00		,	2 000,00	2 000,00	·	2 000,00	2 000,00
	d'investissement	·			·	·		•	·
042	Opérations ordre transf. entre	90 361,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	sections (7) (8) (9)								
6811	Dot. amort. immos incorporelles	90 361,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	section (8) (10)								

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II		Acceptable (1994) Acceptable (1	7/2024
Total des d	lépenses d'ordre	1 031 668,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	14 109,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 005,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-890,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	Accusé de réception en préfecture
III – VOTE DU BUDGET	Date de télétrans mission : 04/07/20
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	5 400 C02 40	I	0.00	II	= +
040		5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	36 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 796 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	648 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	187 063,50	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	64 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	33 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes de gestion des services	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	5 180 683,48	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut

0,00

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240704-240620-8-DE Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

201411 44 041041 450 10112 44 001116	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture	
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 04/07/2024 Date de réception préfecture : 04/07/2024	
ARRETE ET SIGNATURES		

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES:

Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 1

Date de convocation : 14/06/2024

Présenté par Arnaud PERICARD (1), A Hôtel de Ville Saint Germain en Laye, le 20/06/2024

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical (2), réunie en session DM n°1 A Saint-Germain-en-Laye, le 20/06/2024 Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3).

BURGAUD Benoît	
DUSSART Christian	
GUY Myriam	
MIRABELLI Serge	
MORINI Gilles	
PERICARD Arnaud	
PUISEUX Emmanuel	
SADOUN Emma	

Certifié exécutoire par Arnaud PERICARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.